



**4 et 5 avril 2024**

**EN BREF**



**JO PARIS 2024**

**ORGANISATION DU TRAVAIL**

Les dispositions prises pour les salariés impactés par les jeux olympiques et paralympiques nous seront communiquées lors du prochain CSE Central du 18 avril.

**TOUS ENSEMBLE**

Les élus CFTC ont émis le souhait d'un budget "convivialité" étendu à toutes les Directions.



## **LE PATRIMOINE SE DIVERSIFIE**

Votre CSE vient de finaliser l'acquisition d'un appartement à Calvi . Il vous sera proposé à la location au sein de notre offre patrimoine.

Bénéficiant d'une surface de 62 m<sup>2</sup> et pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, il sera disponible tout au long de l'année.

Agrément d'une terrasse de 21 m<sup>2</sup>, il vous offrira un accès à la piscine partagée.



## Votre Carte Up one s'enrichit également

Comme annoncé lors de notre précédente communication, l'offre chèque vacances ANCV disparaît à compter de 2025 et sera remplacée par une subvention directement créditée sur votre carte VISA Up one.

Il vous suffira, pour ceux qui le souhaitent d'en faire la demande lors de la campagne en fin d'année.



Le calcul de la subvention sera le suivant :

Subvention Vacances	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	TRANCHE 5
Salaire annuel de référence	< 35000 euros	< 45000 euros	< 55000 euros	<= 60000 euros	> 60000 euros
Subvention CSEE	300 €	250 €	200 €	150 €	75 €
Famille Monoparentale*	330 €	280 €	230 €	180 €	105 €

## UNE TRES BELLE ANNEE GMF 2023



Les résultats commerciaux GMF 2023 ont été salués par la Direction. Le travail et l'implication de chacun ont permis de dépasser les attendus en automobile et en habitation qui sont les 2 piliers de notre mutuelle (86% du chiffre d'affaire GMF)

A cela s'ajoute la satisfaction de notre sociétariat (9/10) qui est le témoin de la qualité du service rendu.

Enfin, la joignabilité est en augmentation avec une moyenne avoisinant les 80%.

Le premier trimestre 2024 est plein de promesses, il débute sur la même dynamique que l'année 2023.

## MEDECINE DU TRAVAIL



Après de longs mois d'attente et d'interventions répétées auprès de la Direction et de l'Inspection du Travail, nous avons enfin obtenu l'arrivée d'une infirmière qui interviendra sur le site de Saran à compter du 15 avril.

Les élus ont renouvelé leur demande concernant la présence d'une infirmière sur le site de TIVOLI.

Besoin d'aide, une question ?

Contactez-nous !

[contact@cftc-covea-france.fr](mailto:contact@cftc-covea-france.fr)

[cftc-covea-france.fr](http://cftc-covea-france.fr)

